



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/31/22
9 juin 2000

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente et unième réunion
Genève, 5-7 juillet 2000

APERÇU DES QUESTIONS IDENTIFIÉES DURANT L'EXAMEN DES PROJETS

Projets et activités présentés à la 31^{ème} Réunion

Communications par les agences et les partenaires bilatéraux

1. La valeur totale des demandes relatives aux projets et aux activités reçus par le Secrétariat du Fonds de la part des agences d'exécution et des agences bilatérales pour être soumises à la 31^{ème} Réunion, se monte à 59 304 878\$US (y compris les coûts d'appui d'agence s'il y a lieu). Ce total se subdivise comme suit :

(a) Coopération bilatérale:

- 4 propositions de projet comprenant un projet d'investissement reçu de la part de l'Allemagne et du Japon d'une valeur totale de 1 046 290\$US;

(b) Amendements aux programmes de travail:

- Des amendements aux programmes de travail ont été présentés par le PNUD, le PNUE, l'ONUDI et la Banque mondiale, pour une valeur totale de 2 335 308\$US. Les propositions comprennent 1 086 658\$US pour 10 renouvellements de projet de renforcement institutionnel et 1 248 650\$US pour d'autres activités.

(c) Projets d'investissement:

- 112 propositions de projets d'investissement ont été soumises à la 31^{ème} Réunion par le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale pour une valeur totale de 55 923 280\$US. Ces propositions comprennent 11 880 000\$US pour le programme de travail annuel 2000 pour l'élimination dans le secteur de la production en Inde.

Examen par le Secrétariat des projets et activités proposés

2. L'examen des propositions de projet par le Secrétariat du fonds a donné les résultats suivants:

(a) Projets bilatéraux:

- 3 projets bilatéraux d'une valeur totale de 661 732 000\$US ont été recommandés pour une approbation générale;
- 1 projet bilatéral d'une valeur de 350 000\$US est présenté pour un examen individuel.

(b) Amendements aux programmes de travail:

- 21 activités, d'une valeur totale de 1 425 658\$US ont été recommandées pour une approbation générale;
- 6 activités, d'une valeur totale de 412 450\$US sont présentées pour un examen individuel ;
- 6 activités, d'une valeur totale de 395 500\$US ont été soit retirées, soit ajournées..

(c) Projets d'investissement:

- 75 propositions de projet, d'une valeur totale de 16 202 475\$US ont été recommandées pour une approbation générale;
- 31 propositions de projet, d'une valeur totale de 26 943 859\$US sont présentées pour un examen individuel par le sous-comité d'examen de projets (voir Annexe I);
- 6 propositions de projet, d'une valeur totale 7 556 296\$US ont été retirées ou ajournées.

Situation du Fonds

3. Au temps de la préparation de ce document, les ressources disponibles du Fonds multilatéral pour être engagées se montent à environ 13 millions de \$US. Si les recommandations du Secrétariat pour l'approbation générale étaient admises et si les projets et activités soumis pour examen individuel étaient approuvés, à la valeur soumise, il y aurait un déficit de quelques 33 millions de \$US.

Questions soulevées par l'examen des projets

Durées des projets

4. Beaucoup de projets d'investissement soumis par les agences d'exécution à la 31^{ème} Réunion ont une durée de 36 mois. Par exemple cette durée est utilisée par le PNUD pour les petits projets et les projets « sans histoires » de conversion des mousses, tels que ceux d'adaptation de l'équipement moussant pour l'utilisation du HCFC-141b dans la production des mousses vaporisées. Une tendance à un minimum de trois ans est évidente depuis que le Comité exécutif a décidé des critères de performance comprenant des pénalités pour un achèvement tardif des projets. À la lumière du : (a) besoin de protéger la couche d'ozone, (b) besoin d'assister les pays à réaliser ou à maintenir les obligations de gel qui leur incombent et (c) besoin d'assigner aux projets des durées offrant un moyen réaliste de mesurer la performance des agences d'exécution, le Comité exécutif pourrait examiner s'il souhaite que toutes les agences d'exécution définissent plus précisément les durées estimatives de projets qui sont relativement sans histoires, dont l'achèvement pourrait être prévu pour des durées moindres que 3 ans.

Projets pour un examen individuel

5. Vingt et un nouveaux projets dans le secteur des mousses sont présentés à l'Annexe I pour un examen individuel. La densité des mousses est la seule question pendante. Un document sur la densité des mousses est inclus à l'ordre du jour de cette réunion. Le Comité exécutif souhaiterait peut-être examiner l'approbation des vingt et un projets de mousses sur la base des conclusions qu'il atteindra au sujet du document sur la densité des mousses. Toutes les autres questions se rattachant au coût et à la recevabilité du financement ont été convenues avec les agences d'exécution.

6. Vingt projets de mousse ont été approuvés à titre intérimaire à la 29^{ème} Réunion, et selon la Décision 29/52, le déboursement n'aura pas lieu avant la détermination des coûts différentiels d'exploitation découlant de la densité des mousses. Les projets figurent en Annexe II. Conformément à cette décision, le Comité exécutif pourrait souhaiter accorder une approbation finale de ces projets, les coûts du projet étant alors déterminés selon les conclusions du Comité au sujet du document sur la densité des mousses.

7. Deux autres projets de mousse sont présentés pour examen individuel à l'Annexe III. Un projet en Colombie pose des problèmes de recevabilité en financement. L'autre projet est pour Comsisa, au Mexique, et est reporté depuis la 30^{ème} Réunion. Le projet Comsisa est actuellement présenté pour examen sur la base d'une proposition par le Secrétariat, avec l'accord du Gouvernement du Mexique et du PNUD.

8. Trois projets d'agent sde traitement ont été déférés au Comité exécutif pour considération individuelle, parce que ce sont les premiers projets à être soumis où les agents de traitement sont utilisés pour la fabrication de produits chimiques pharmaceutiques. Un des trois projets présentait également un problème lié à l'élimination rétroactive. Ces projets figurent à l'Annexe III.

9. Les programme annuel 2000 pour le secteur de production en Inde figure également en Annexe III. Le Comité exécutif est invité à examiner si les données comprises dans le rapport de vérification sont adéquates pour justifier les conclusions tirées dans le rapport.

10. Un projet de réfrigération domestique en Chine (pour la Banshen Electric Appliance Co.) est présenté pour examen individuel à l'Annexe III. Le programme de pays mis à jour de la Chine, qui a été examiné à la 30^{ème} Réunion du Comité exécutif, a indiqué que la consommation restante à éliminer dans le secteur de la réfrigération en Chine était de 620 tonnes PAO. Depuis août 1998, le Comité exécutif a approuvé quatre autres projets de réfrigération domestique pour éliminer 997,4 tonnes PAO. En outre, le Secrétariat a été avisé par l'ONUDI que l'Agence avait identifié des projets additionnels de réfrigération domestique en Chine. Le Secrétariat a soulevé la question de la recevabilité du projet Banshen au financement, puisque il appère du programme de pays mis à jour concernant la Chine que toute l'élimination nécessaire dans le secteur de la réfrigération domestique a déjà été financée par le Fonds multilatéral.

11. Conformément à la pratique usuelle, trois projets de bromure de méthyle ont été également inclus à l'Annexe III. Deux des projets comportent l'exportation du produit vers des pays autres que ceux de l'Article 5. Cela est examiné par le groupe de travail connaissant de la révision des directives applicables aux projets de bromure de méthyle.

Allocation des ressources

12. La valeur des projets et activités qui sont susceptibles d'être recommandés pour l'approbation du Comité exécutif à la conclusion de la Réunion du sous-comité pour l'examen des projets, va probablement dépasser la possibilité du financement qui peut être engagé à la 31^{ème} Réunion. Selon la pratique établie, le Comité exécutif souhaiterait allouer d'abord le financement disponible aux amendements aux programmes de travail. Le Comité exécutif pourrait ensuite demander au Secrétariat d'autoriser le transfert intersessionnel de fonds par le trésorier aux agences d'exécution concernées, pour les projets d'investissement approuvés, une fois que des contributions suffisantes auront été reçues.

